



Médecines alternatives et soins infirmiers : Quelles possibilités ?



Jeudi 29 juin 2017
8h30 – 16h30
Notre Dame du Silence
Chemin de la Sitterie 2
1950 Sion

Descriptif

Les médecines et approches dites complémentaires séduisent toujours plus. Mais à qui s'adresser en toute confiance ? Par exemple aux infirmières spécialisées en médecines naturelles.

L'ISMAC (Infirmières spécialisées en médecines alternatives et complémentaires de Suisse romande et de Suisse italienne) compte 90 membres représentant de nombreuses approches différentes, toutes validées par un certificat obtenu au terme d'une formation de 150 heures au minimum. Les principales techniques représentées sont la réflexologie, le drainage lymphatique, les différents massages (classique, assis, harmonisant, intuitif...), mais aussi l'aromathérapie, l'homéopathie, le shiatsu, l'ayurvéda, la phytothérapie, la chromothérapie, la naturopathie, la sophrologie, les soins infirmiers anthroposophes, les thérapies cognitivo-comportementales, la polarité, l'hypnose...

Objectifs de la journée de cours

- Permettre de réaliser qu'aujourd'hui, le soignant doit penser à élargir les possibilités de prise en charge thérapeutique par des outils définis jusqu'alors comme parallèles ou alternatifs.
- Etudier quelques possibilités de prises en charge
- Donner des outils de manière à vérifier la pertinence d'une prise en charge d'une médecine intégrative
- Découvrir les huiles essentielles – le processus de fabrication

Intervenants

- Catherine Leuba, infirmière spécialisée en médecines alternatives et complémentaires
- Geneviève Lavanchy, infirmière spécialisée en médecines alternatives et complémentaires
- Distillerie l'Essencier, Icoigne

Participants

- Infirmier-ère
- Infirmier-ère assistant-e
- Étudiant-e infirmier-ère

Prix

- Membre ASI 100.-
- Non-membre 150.-
- Étudiant-e 50.-

Responsable du cours : Stéphanie Zimmermann

Médecines alternatives et soins infirmiers : Quelles possibilités ?

Délai d'inscription au 7 juin 2017

Bulletin d'inscription (remplir en caractère d'imprimerie SVP)

Nom

Prénom

Rue

NP Domicile

No de tél E-mail:

Employeur

Prière de cocher la case correspondante

Je suis

Infirmier-ère Infirmier-ère assistant-e Étudiant-e

Je suis

Membre ASI no Non-membre ASI

Date :

Signature :



Nouvelles conditions générales au verso du flyer



Cette inscription a valeur de contrat et j'ai pris connaissance des conditions générales.

MODALITÉS DES COURS - Conditions générales

Inscription

L'inscription s'effectue auprès du secrétariat de la section. Pour vous inscrire à un cours, plusieurs possibilités vous sont proposées :

- Bulletin d'inscription du flyer du cours
- Bulletin d'inscription disponible sur notre site Internet www.asi-sbk-vs.ch
- Bulletin d'inscription demandé au secrétariat

Seules les inscriptions écrites sont prises en considération, l'inscription a valeur de contrat.

Les inscriptions sont retenues par ordre d'arrivée et la confirmation du cours est envoyée au plus tard 10 jours avant le cours.

Dédoublement - Report - Annulation

Si le nombre d'inscriptions est trop élevé pour un cours, un dédoublement peut être prévu. Les participants concernés en seront informés.

Si le nombre d'inscriptions s'avère insuffisant pour un cours, la CEP se réserve le droit de reporter ou d'annuler le cours. L'information est transmise au minimum 10 jours avant le début du cours.

Désistement

En cas de désistement entre le délai d'inscription et la confirmation du cours, 50% du prix du cours reste dû.

Pour tout désistement intervenant après la date figurant sur la lettre de confirmation, la totalité du prix du cours sera due.

Le participant a la possibilité de se faire remplacer et cela sans frais, sur présentation de la confirmation de paiement. En cas d'impossibilité due à des problèmes médicaux, le remboursement de la journée de cours se fera uniquement sur présentation d'un certificat médical valide.

Prix

Pour les prix des cours, veuillez vous référer aux tarifs qui se trouvent sur le descriptif du cours.

Paiement

Les frais de formation doivent être payés **avant** le cours. La preuve du paiement est à présenter le jour de cours. Sans cela, l'accès au cours est refusé.

Méthodes pédagogiques

Les méthodes développées dans le cadre de la CEP s'appuient sur les principes de formation d'adultes. Elles laissent une place importante aux liens avec la pratique, l'expérience, à la participation active et à l'échange.

Horaire

Pour les horaires des cours, veuillez vous référer au descriptif du cours.

Confidentialité

Dans tous les cours, le principe de confidentialité est à respecter, tant en ce qui concerne les échanges que les situations présentées.

Attestation

Chaque participante reçoit une attestation de présence à la fin du cours. Il est également possible d'inscrire le cours suivi dans son carnet de perfectionnement.

Evaluation

Chaque cours fait l'objet d'une évaluation écrite par les participantes.